



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Armel LALLY

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

***«Contribution à l'étude de l'article 63 du
Statut de la Cour internationale de Justice»***

**LUNDI 23 AVRIL 2012 – 11h.00
Salle M3050 - UNI MAIL**

Sous la présidence de M. Christian BOVET, doyen de la Faculté de droit, Université de Genève, le jury est composé de :

- Mme Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directrice de thèse);
- M. Luigi CONDORELLI, professeur de la Faculté de droit de l'Université de Florence, professeur honoraire de la Faculté de droit, Université de Genève;
- M. Pierre KLEIN, professeur à l'Université libre de Bruxelles;
- M. Robert KOLB, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directeur de thèse).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique